

Concept de sélection BADMINTON pour la participation aux «Summer FISU World University Games du 28 juillet au 8 août 2023»

Version 27.10.2022

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les Summer FISU World University Games (anciennement connu comme l'Universiade d'été).

2. Date de la manifestation

Les Summer FISU World University Games se déroulent à Chengdu (CHN), du 28 juillet au 8 août 2023.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Chaque pays participant peut inscrire un maximum de 12 athlètes, donc au maximum 6 joueurs et 6 joueuses. Les inscriptions suivent les critères suivants :

a) Individual events:

- Men's Singles: a maximum of 3 players
- Women's Singles: a maximum of 3 players
- Men's Doubles: a maximum of 3 pairs
- Women's Doubles: a maximum of 3 pairs
- Mixed Doubles: a maximum of 3 pairs

No player can be registered in more than two individual events.

b) Mixed Team event:

A maximum of 1 team with a minimum of 2 men and 2 women and a maximum of 6 men and 6 women. **A minimum of 3 men and 3 women is recommended** in prevention for injuries.

Each tie is composed of:

- One Men's Singles
- One Women's Singles
- One Men's Doubles
- One Women's Doubles
- One Mixed Doubles

4. Participation aux Summer FISU World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

1. Citoyenneté suisse
2. Âge : date de naissance du 01.01.1996 au 31.12.2005
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue (dans des cas exceptionnels école supérieure), suisse ou étrangère

Frais : les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à concurrence de CHF 800.- (correspond à environ 20 % des coûts totaux). Swiss Badminton participe aux frais dans la mesure où la contribution à ceux-ci ne dépasse pas les 500.- par athlète. 20% supplémentaires sont couverts par l'université / haute école de l'athlète, le reste étant couvert par Swiss University Sports.

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Les critères suivants doivent être remplis pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection :

- Membre du cadre national
- Possession d'un classement international
- Sélection pour des Team Events internationaux

L'accent est mis en particulier sur les athlètes qui se trouvent en bonne voie pour passer du statut de talent sportif à celui de sportif d'élite et présentent un potentiel de diplômes voire de médailles. Ils doivent pouvoir acquérir de précieuses expériences dans l'environnement spécifique des Summer World University Games, notamment dans la perspective des Summer World University Games 2023. Selon nécessité, seront aussi considérés athlètes qui se distinguent tout particulièrement par le succès de leur double carrière « sport d'élite et études » et doivent exploiter leur potentiel au maximum lors de la compétition visée, sans réelle chance de remporter une médaille ou d'obtenir un diplôme

5.2. Période de sélection pour Team SUISSE

Du dimanche 1^{er} janvier 2023 au **dimanche 14 mai 2023** inclus.

5.3. Proposition de sélection

La proposition de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) en concertation avec la fédération, **jusqu'au lundi 15 mai** au plus tard sur la base des critères de sélection convenus.

Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La proposition est basée entre autre sur feuille Excel Aperçu des résultats.

5.4. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par la commission de sélection de Swiss University Sports :

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Head of Delegation Swiss University Sports (Renato Maggi)
- Vice-présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide de façon définitive à la majorité des voix.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web www.sportintegrity.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le concept de sélection est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations.

Swiss Badminton s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Processus d'inscription des athlètes : Les athlètes possible doivent s'être manifestés au plus tard 6 mois à l'avance en tant que «probables» auprès de leur CD. Les probables retenus doivent se déclarer par écrit (accord de participation) prêts à participer à l'événement en cas de sélection éventuelle et à effectuer en conséquence les éventuels rassemblements, la présentation officielle de l'équipe, etc. En outre, il convient de noter qu'en raison de COVID, des directives spécifiques peuvent continuer à s'appliquer à la Chine en été 2023 (restrictions de voyage, vaccination obligatoire, etc.).

Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer à l'Universiade. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient à la cheffe du sport d'élite et au responsable de la délégation (HoD).

9. Responsabilités

Responsable de discipline : Priska Roth, Sempachstrasse 8, 3014 Bern, +41 79 335 41 78, priska.roth@unibe.ch

Coach: Nicole Schaller, Schlossmatte 48, 3185 Schmittlen, +41 79 824 87 06, nicole.schaller@hispeed.ch

BERN, 27.10.2022

Signatures :



Priska Roth Richard, Cheffe de discipline Badminton



Saber Afif, Chef du sport de Performance Swiss Badminton



Simone Righenzi, Chef du sport de Performance Swiss University Sports